

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

MINISTRY OF SCIENTIFIC
RESEARCH AND INNOVATION

-MISSION DE PROMOTION DES
MATÉRIAUX LOCAUX

LOCAL MATERIALS PROMOTION
AUTHORITY

B.P. 2396 YAOUNDE - CAMEROUN - Tél. (237) 222 22 94 45 /Fax. (237) 222 22 37 20 E-mail contact@mipromalo.org

DECISION N° C 9 /D/MIPROMALO/DR/A10/A50/18

Portant attribution de la Lettre Commande relative au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MIPROMALO/CIPM/SM/2018 du 13 Avril 2018 pour l'acquisition des équipements techniques de production pour la MIPROMALO (en procédure d'urgence).

LE DIRECTEUR DE LA MIPROMALO

Vu la constitution

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics ;

Vu la loi N°2017/021 du 20 décembre 2017, portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu le décret N°90/1353 du 18 septembre 1990 portant création de la mission de promotion des matériaux locaux ;

Vu le décret N° 2017/387 du 20 Juillet 2017 portant nomination du Directeur de la mission de promotion des matériaux locaux ;

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0001/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu le budget autonome de la MIPROMALO, Exercice 2018 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MIPROMALO/CIPM/SM/2018 du 13 Avril 2018 pour l'acquisition des équipements techniques de production pour la MIPROMALO (en procédure d'urgence).

Vu la nécessité de service.

DECIDE :

Article 1: L'établissement T.F MAYAH B.P: 3 256 Yaoundé, a été retenu pour l'exécution du LOT 2 de la Lettre Commande N°002/M/MIPROMALO/CIPM/2018 relative à l'acquisition d'une extrudeuse pour l'unité pilote de Nkolbisson suite au Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/MIPROMALOCIPM/SM/2018 du 13 Avril 2018 pour l'acquisition des équipements techniques de production pour la MIPROMALO (en procédure d'urgence), pour un montant TTC de **rente-trois millions huit cent trente-sept mille cent quatre-vingt (33 837 180) francs CFA**. Le délai de livraison des prestations est de **quatre (04) mois**.

Article 2: L'établissement T.F MAYAH B.P: 3 256 Yaoundé, est invité à se présenter à la MIPROMALO pour l'établissement du projet de Lettre Commande y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le

10 AOUT 2018

LE DIRECTEUR

Ampliation:

- MINMAP/ARMP

- SICIPM

- Affichage

- CHONO/ARCHIVES

